

Le Management Environnemental

Le management environnemental correspond à la mise en place d'une organisation apte à identifier et à maîtriser les risques d'impact sur l'environnement.

Deux référentiels de systèmes de management environnemental sont actuellement reconnus :

Les normes ISO 14000

Le règlement Eco-Audit



OBJECTIF :

⇒ maîtriser l'ensemble de la réglementation et des exigences environnementales qui concernent l'entreprise.



C'est une démarche volontaire basée sur une amélioration continue des performances de l'entreprise vis à vis de l'environnement.

LES SYSTÈMES DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (SME)



Un système de management s'appuie sur des modèles simples et normalisés qui proposent une organisation de l'entreprise.

Il s'agit d'outils pratiques de gestion qui vont bien au-delà du strict respect des textes législatifs.

Ce sont des méthodologies permettant de mettre en œuvre des mesures environnementales destinées entre autre à réaliser les améliorations suivantes :

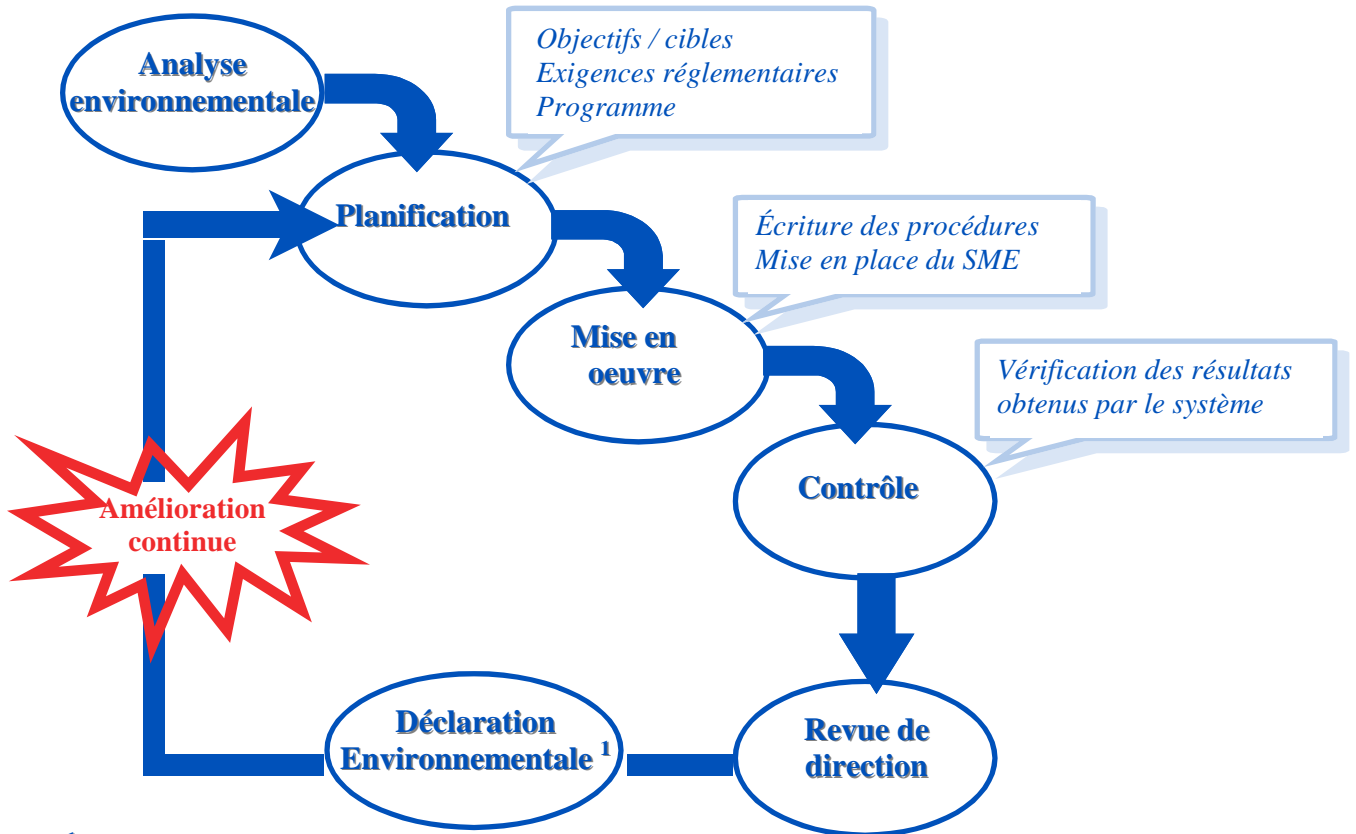
- baisse du coût de la gestion des déchets
- diminution des consommations en énergie et matières premières.



Un SME ne se substitue pas aux réglementations environnementales :

- la réglementation concerne des obligations qui doivent être respectées
- la normalisation est une méthodologie dont l'application est facultative.

LES ETAPES DU SME



LES ENJEUX DU MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Stratégiques

Améliorer l'image de marque de l'entreprise
Répondre aux demandes des clients
Mobiliser et motiver son personnel sur un même projet

Économiques

Maîtriser les coûts liés à l'environnement
Optimiser les ressources : matières premières, énergie, eau, etc. ...

Réglementaires

Être conforme à la réglementation

Management

Avoir un système qui permet d'identifier régulièrement les impacts sur l'environnement de l'entreprise
Mettre en place un système d'amélioration continue des performances environnementales